

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 113 (1987)

**Heft:** 19

**Artikel:** Grand Casino de Genève

**Autor:** Lygdopoulos, Erricos

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-76415>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

type de sol, profondeur 20 à 30 m environ, possibilité d'accéder en surface ; les procédés se classeraient vraisemblablement comme suit par ordre de coûts croissants :

- rabattement depuis la surface seul
- pétrification depuis la surface seule
- rabattement + pétrification
- congélation depuis la surface.

## Conclusion

Les travaux décrits ont permis de maîtriser une perforation de galerie particulièrement délicate. Le choix des procédés spéciaux à mettre en œuvre a constam-

ment dû s'adapter aux contraintes ponctuelles : nature du sol, accessibilité en surface, dispositif d'avancement et de soutènement notamment.

Quel que soit le procédé retenu, de tels travaux n'épargnent pas la peine des hommes œuvrant au front d'attaque. Cette vérité doit rester présente à l'esprit de tout concepteur d'ouvrage souterrain. Pour la galerie de l'Aire, la collaboration étroite et confiante entre le maître de l'ouvrage, le bureau d'ingénieurs civils chargé du projet et le bureau spécialiste des sols a constitué un élément fondamental de la réussite du projet. Comme le montrent les coûts relevés, cette collabo-

ration a permis au maître de l'ouvrage de bénéficier non seulement d'un apport de connaissances non négligeable, mais encore d'économies sur les travaux imprévus que la nature impose fréquemment à ceux qui construisent dans le sol.

### Adresse des auteurs :

François Fiala  
Jean-Conrad Ott, J. C. Ott SA  
Ingénieurs civils ASIC-SIA  
Laboratoire de géotechnique  
8, ch. des Deux-Communes  
1226 Thônex-Genève

## Grand Casino de Genève

par Erricos Lygdopoulos, Genève

**Le Grand Casino de Genève a déjà été brièvement présenté dans ces colonnes (voir Ingénieurs et architectes suisses du 13 septembre 1979). Nous revenons ici sur quelques aspects particuliers de sa structure.**

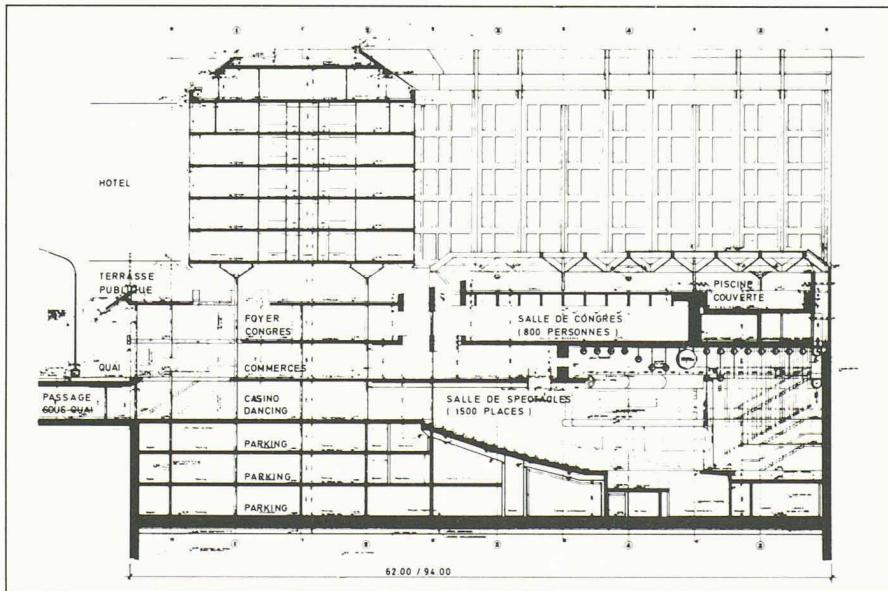


Fig. 1. — Coupe du Grand Casino.

L'ensemble, d'un volume de 180 000 m<sup>3</sup> et comportant une surface utile de 53 000 m<sup>2</sup>, se divise en trois parties principales (fig. 1) :

- les sous-sols, comprenant trois étages de parking de 250 places, des locaux de service pour l'hôtel et le théâtre, des locaux techniques et des dépôts ;
- le niveau intermédiaire avec une salle de théâtre de 1500 places, l'entrée de l'hôtel, le casino, un dancing, des restaurants, des salles de congrès et de conférence, une piscine couverte et des boutiques, entourées d'une terrasse ;
- les six niveaux supérieurs, occupés par un hôtel de luxe disposé en forme de

fer à cheval, offrant 400 chambres et des appartements en attique.

De par la complexité de ses fonctions interpenetrantes, ainsi que par la proximité immédiate du lac, cette construction a posé à l'ingénieur civil plusieurs problèmes, nécessitant des études particulières.

Mérite d'être mentionnée, entre autres, la solution adoptée pour la transmutation du système porteur, entre les parties haute et basse de l'immeuble.

Lors de la conception du projet, les architectes se sont heurtés à l'incompatibilité des deux trames principales. En effet, la modulation des chambres d'hôtel imposait des porteurs linéaires espacés de

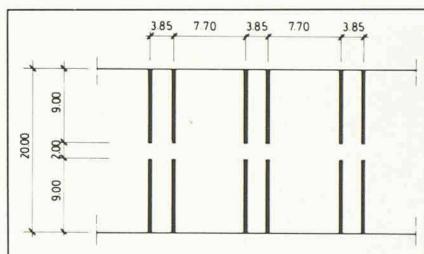


Fig. 2. — Dalle type des six étages de l'hôtel.

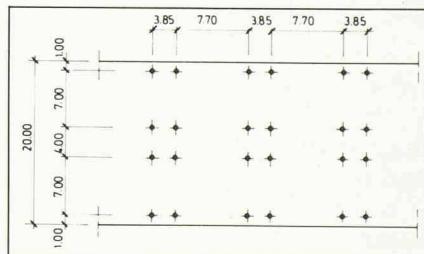


Fig. 3. — Dalle terrasse : solution non retenue.

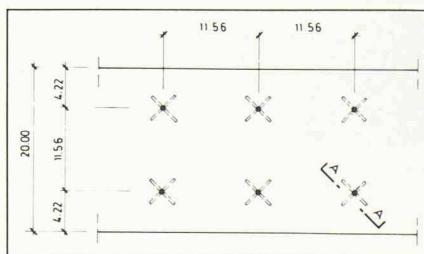


Fig. 4. — Dalle terrasse : solution adoptée.

3,85 m et 7,70 m alternativement : chambres «single» et «double», respectivement (fig. 2). Or, pour des raisons d'utilisation et, surtout, d'esthétique, la reprise des parois en question, dans les sept niveaux inférieurs formant le secteur commercial et les garages, devait se faire ponctuellement. Si les colonnes étaient placées selon le rythme précédent, il en résulterait non seulement une forte densité d'éléments porteurs (fig. 3), mais, également, une grande perte de places de parking.

Cet obstacle a pu être contourné grâce à une transition des charges effectuée par un dispositif inédit jusqu'alors. Ce dernier, conçu en métal, transmet les char-

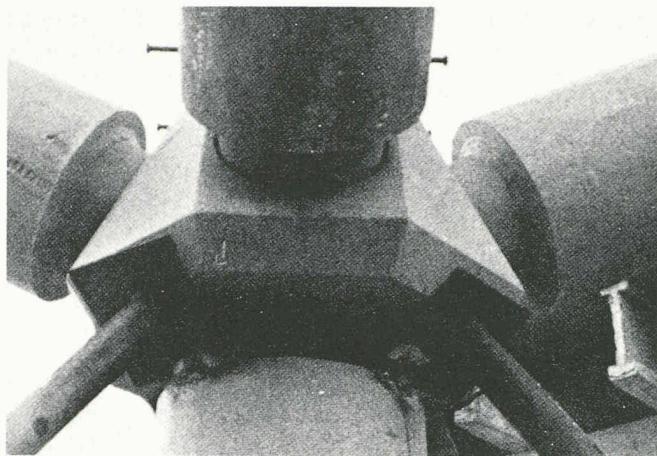


Fig. 5. — Détail d'un nœud de la structure.

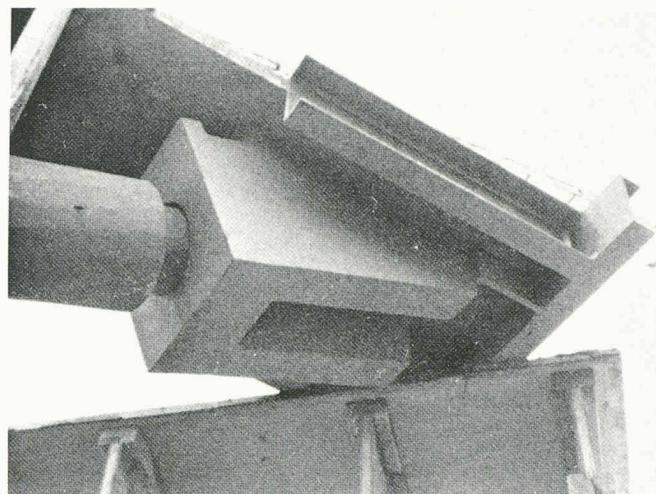


Fig. 6. — Autre détail.



Fig. 7. — Vue sur la terrasse côté quai du Mont-Blanc.

ges linéaires provenant des murs supérieurs en béton armé, couplés par deux, sur une seule colonne, par l'intermédiaire de quatre bras, partant des alignements précités et disposés selon les arêtes d'une pyramide renversée, dont le sommet coïncide avec celui de la colonne (fig. 4 et 8). Les bras en question, inclinés à 25° par rapport à l'horizontale, sont articulés à la dalle par l'entremise des «sabots» (fig. 5), réunis entre eux par des tirants croisés, noyés dans la dalle; la liaison avec la colonne sous-jacente se fait également par articulation, au moyen d'une «clé de voûte» en forme de pyramide octogonale tronconique (fig. 6), spécialement moulée.

L'ensemble ainsi obtenu présente une légèreté exceptionnelle, tout en véhiculant une charge de 1000 t d'un système à l'autre (fig. 7).

Pour le schéma des charges et des dimensions voir la figure 8.

L'exécution de la construction métallique de cet ensemble a été confiée à l'entreprise Geilinger SA.

Adresse de l'auteur:  
Erricos Lygdopoulos  
Ing. civil dipl. EPFL/SIA-ASIC-AGI  
10, rue de la Croix-d'Or  
1204 Genève

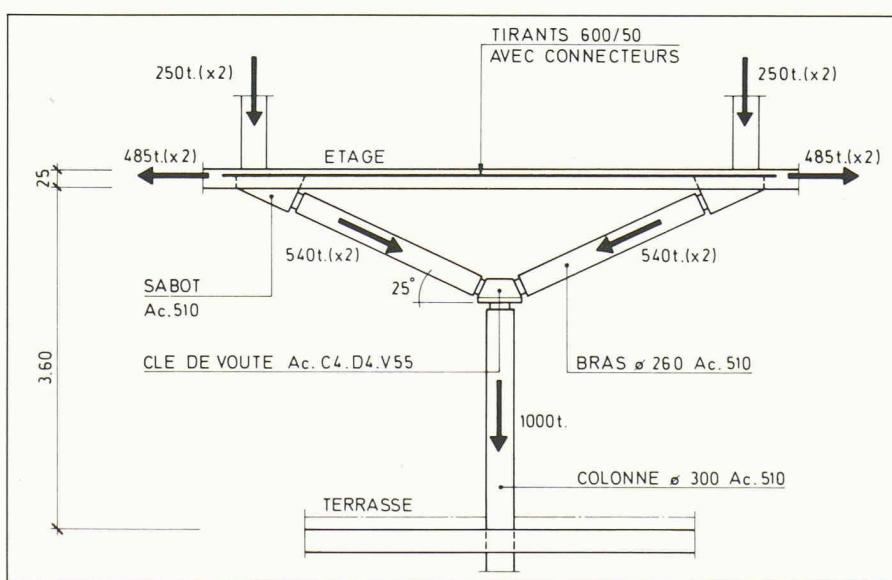


Fig. 8. — Elévation montrant le système statique d'un chapiteau.